

Règlement pour les visiteurs

Le Mémorial est un lieu dédié au souvenir des personnes qui ont souffert au camp de concentration et aux plus de 41500 détenus qui y sont morts. Il a le caractère d'un cimetière, d'un lieu de deuil et de mémoire. Veuillez nous aider à préserver ce lieu en respectant ces quelques règles de conduite :

- Les enseignants, responsables de groupe et éducateurs doivent s'assurer du comportement approprié des jeunes qu'ils encadrent.
- Seules les personnes agréées par le département pédagogique du Mémorial sont autorisées à assurer les offres pédagogiques dans l'enceinte du Mémorial.
- Il est déconseillé de visiter le site du Mémorial, le musée et les anciens fours crématoires avec des enfants de moins de 12 ans.
- Veuillez à ce que votre tenue vestimentaire soit appropriée.
- Veuillez ne pas toucher les vestiges du camp et les objets exposés dans le musée. Ils sont d'une valeur inestimable. Les visiteurs sont tenus responsables des détériorations qu'ils pourraient occasionner.
- Pour des raisons de préservation du patrimoine, certains chemins et bâtiments ne peuvent être aménagés et ne sont donc pas accessibles aux personnes en fauteuils roulants. Veuillez vous adresser au personnel du centre des visiteurs et du musée si vous avez besoin d'aide.

Il n'est pas autorisé de

- troubler de quelque manière que ce soit la paix des morts.
- porter des vêtements ou symboles dont la fabrication ou commercialisation sont connues pour relever de milieux d'extrême-droite.
- porter atteinte de quelque manière que ce soit à la dignité d'autres personnes que ce soit en raison de leur origine, couleur de peau ou religion.
- laisser ses bagages sans surveillance
- Sur le site de l'ancien camp de concentration il n'est pas autorisé de :
 - fumer, manger, et de consommer des boissons alcoolisées
 - apporter toute sorte de véhicule
 - apporter et d'arborer des drapeaux ou bannières
 - utiliser des appareils audio équipés de haut-parleurs
- reproduire mot pour mot, entièrement ou partiellement, le contenu des visites guidées, que ce soit en les enregistrant, en les filmant, en imprimant leur contenu, et en le publiant dans les media classiques et digitaux (internet, réseaux sociaux, etc)

Chiens

Veillez noter que les chiens sont interdits sur l'ensemble du site du Mémorial, à l'exception des chiens-guides d'aveugles et des chiens d'assistance.

Il est autorisé uniquement avec la permission de la direction du Mémorial:

- toute forme d'enregistrement audio ou de film à caractère commercial
- la distribution de toute sorte de tracts
- d'interviewer des visiteurs et des employés du Mémorial
- d'apporter et d'afficher des bannières et posters
- d'organiser des cérémonies, commémorations privées et manifestations
- des spectacles musicaux ou artistiques

Droit d'expulsion

Le Mémorial se réserve le droit d'interdire l'accès au site ou la participation à une cérémonie aux personnes, partis politiques ou organisations qui tiennent ou ont tenu des propos antidémocratiques, racistes, antisémites ou contraires au but de la Fondation des Mémoriaux bavarois. Cela vaut également pour les manifestations et les offres de médiation dans l'espace numérique, dont le mémorial est responsable.

Nos collaborateurs sont chargés de faire respecter ces règles sur le site du Mémorial. Ils sont autorisés à donner des injonctions aux visiteurs concernant leur conduite. Toute personne refusant de se soumettre à ces règles pourra être expulsée du site.

Nous vous remercions de votre coopération !

La direction du Mémorial